

Immeuble 32-120-0020
App 0014 / 013 M13
M13

DECOMPTE DE FRAIS

Date 18/03/2026



Square Marie Curie, 50
1070 Anderlecht

PERIODE 01/01/2025 - 31/12/2025

Immeuble 32-120-0020
0000001254

RES. VAL D'OR II
Avenue Charmille, 20-22
1200 BRUXELLES

Appartement 0014 / 013 M13
M13

Propriétaire

REF 99999

Occupant -

BVH s.r.l. - b.v.

Compte de frais	Immeuble		Prix unit.	Appartement	
	Montant	Quantités		Quantités	Montant
Frais de chauffage privatifs	82.838,53	5.498.489,02	0,01507	13.643,63	205,55
Frais fixes chauffage	27.612,84	9.694,00	2,84845	63,00	179,45
Réchauffement de l'eau	27.612,84	3.011,59	9,16886	22,18	203,37
Eau Froide	56.752,42	9.985,88	5,68327	97,41	553,61
Redevance eau froide	6.540,42	183,00	35,74000	1,00	35,74
Décompte repartit.radio AMM en location	4.916,65	789	6,23150	6,00	37,39
Décompte eau chaude radio AMM location	4.268,88	336	12,70500	2,00	25,41
Décompte eau froide-radio AMM location	4.268,88	336	12,70500	2,00	25,41
Total frais	1.265,93				
Total avances	0,00				
SOLDE	1.265,93				

%	0,00	21,00				Totaux
BASES	1.177,72	72,90				1.250,62
TVA	0,00	15,31				15,31

Compteur		Pièce	Ech.	Surf/ Val.Cal	INDEX		Consom.	Remarque
Type	Nº				Ancien	Relevé		
DOPRIMO III	316344638	Salon	655	32,76	4,00	8,00	131,04	
DOPRIMO III	316344584	Chambre	149	7,47	447,00	945,00	3.720,06	
DOPRIMO III	316344683	Chambre	340	17,00	92,00	408,00	5.372,00	
DOPRIMO III	316344690	Chambre	230	11,52	0,00	5,00	57,60	
DOPRIMO III	316344553	Cuisine	281	14,04	234,00	441,00	2.906,28	
DOPRIMO III	316330976	Salle de bain	149	7,47	234,00	429,00	1.456,65	
Chauffage(unité)							13.643,63	

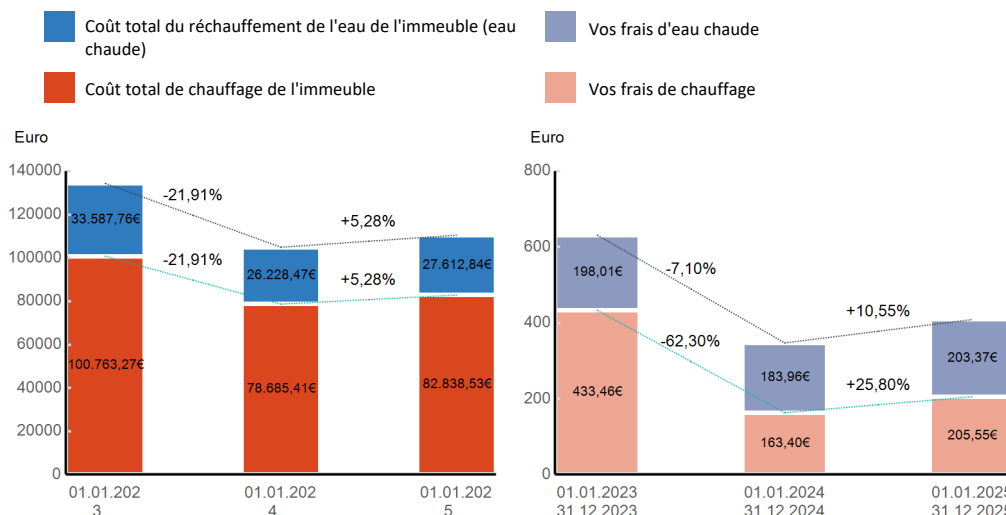
Compteur		Pièce	Ech.	Surf/ Val.Cal	INDEX		Consom.	Remarque
Type	Nº				Ancien	Relevé		
EC/WW	310367121	Cuisine			0,70	1,23	0,53	
EC/WW	310368005	Salle de bain			17,00	38,65	21,65	
Eau chaude(m³)							22,18	

Compteur		Pièce	Ech.	Surf/ Val.Cal	INDEX		Consom.	Remarque
Type	Nº				Ancien	Relevé		
EF/KW	335102851	Cuisine			18,95	40,89	21,94	
EF/KW	335102837	Salle de bain			49,06	102,35	53,29	
Eau froide(m³)							75,23	

Mix énergétique et émission de CO₂ pour le chauffage et l'eau chaude (réchauffement)

Source d'énergie	Quantité d'énergie de l'immeuble	Facteur CO ₂	Emissions de CO ₂ :
Votre part de la consommation totale	0,37%	Votre part de CO ₂	0,00 kgCO ₂

Votre consommation par rapport aux années précédentes (corrégée des variations climatiques)



Sur la gauche, vous avez un aperçu détaillé de votre source d'énergie et du mix énergétique fournie. Les composants de votre mix énergétique et votre consommation d'énergie individuelle permettent de calculer votre émission de CO₂ individuelle. L'émission moyenne de CO₂ pour un seul ménage est de 10.800 kgCO₂.

Les graphiques montrent votre consommation individuelle de chauffage et d'eau chaude par rapport au total de l'immeuble. Vous pouvez comparer l'évolution de votre consommation à celle de l'immeuble. Les valeurs de consommation sont affichées en kWh, m³ ou HCA ainsi qu'en euros. De cette façon, vous pouvez analyser votre consommation indépendamment des changements de prix. Ajusté au climat, signifie que tous les facteurs climatiques régionaux sont neutralisés afin de rendre la consommation comparable dans tout le pays.

Votre consommation d'énergie comparée à un groupe de référence

Période de facturation	Chauffage			Eau chaude		
	Unités	Taille en m ²	Unités/m ²	m ³	Taille en m ²	m ³ /m ²
01.01.2025 - 31.12.2025						
Votre consommation	13.643,63	63,00	216,57	22,18	63,00	0,35
Consommation groupe de référence	35.733,94	63,00	567,21	19,57	63,00	0,31
Consommation total de l'immeuble	5.498.489,02	9.694,00	567,21	3.011,59	9.694,00	0,31

Le tableau indique votre consommation d'énergie par mètre carré, corrigée des variations climatiques, par rapport à un groupe de référence. Le groupe de référence est obtenu par la conversion de la consommation totale de l'immeuble vers une consommation moyenne pour un appartement avec une surface égale au votre (en m²). Vous pouvez facilement voir si vous êtes au-dessus ou en dessous de la moyenne. Si vous voyez un potentiel d'amélioration, consultez les informations ci-dessous pour en savoir plus sur l'efficacité énergétique

Vous voulez en savoir plus sur l'efficacité énergétique ?

Si vous souhaitez améliorer votre efficacité énergétique, visitez le site de

- pour Bruxelles : BRUGEL (Commission de régulation bruxelloise pour les marchés du gaz et de l'électricité) : <https://www.brugel.brussels/>

- pour la Wallonie : SPW Énergie (Service Public de Wallonie) : <https://energie.wallonie.be/fr/>

Vous avez besoin d'informations sur les procédures de règlement des litiges?

Chez ista, nous nous efforçons de fournir un service de qualité en garantissant la précision, le respect des délais et une approche centrée sur le client.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, nous aimerions savoir comment nous pouvons améliorer nos services.

Si vous souhaitez signaler un problème ou déposer une plainte, vous pouvez nous contacter via:

a) E-mail: contact@ista.be

b) Adresse postale: ista Belgium, Square Marie Curie 50, 1070 Anderlecht

Veuillez fournir une description claire de votre plainte ainsi que vos coordonnées actuelles. En soumettant votre plainte, vous nous autorisez à l'enregistrer dans notre registre des plaintes et, si nécessaire, à partager certaines informations avec des organismes externes.

ista Belgium applique une procédure interne de gestion des plaintes afin de trouver une solution au sein de notre organisation. Selon la nature de votre plainte, nous nous engageons à vous répondre dans les meilleurs délais, et au plus tard dans un délai de **45 jours**. Si nous ne sommes pas en mesure de traiter votre plainte directement, nous vous orienterons vers l'organisme compétent, généralement votre gestionnaire immobilier.

Si votre plainte ne peut être résolue ni par ista ni par votre gestionnaire immobilier, vous pouvez vous adresser au **Service de Médiation pour le Consommateur** pour le règlement de votre litige. Il s'agit d'un service public indépendant de médiation. Vous pouvez le contacter via

<https://mediationconsommateur.be/> ou par téléphone au **02 702 52 20**.

Pour connaître votre consommation d'énergie en digital, prenez contact avec votre gestionnaire de l'immeuble.

Voor Nederlandstalige toelichting : <https://www.ista.com/be/nl/organisatie/eed-one-pager/>

Zur deutschen Erklärung : <https://www.ista.com/be/entreprise/eed-one-pager/>